L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre.—Température—Beau temps, excepté peut-être possibilité de pluies locales près des côtes, vents d'est au sud, baromètre et température stationnaires.

Température du 22 septembre 1881.

Thermomètre de C. Dufaure, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 Heures du matin	73	23
Midi	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	80	27

Jeudi, 22 septembre, 2 h. 06 P.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	87	Louisville, Ky	86		
Atlanta	81	Memphis, Tenn	86		
Galveston, Tex	83	Mobile, Ala	86		
Cairo, Ill	87	Montgomery, Ala	86		
Chattanooga, Tenn	84	Nashville, Tenn	86		
Chalmette, La	81	New Orleans, La	86		
Davenport, Iowa	84	Omaha, Neb	80		
Dubuque, Iowa	81	Pittsburgh, Pa	80		
Fort Pickens, Fla	83	Shreveport, La	86		
Atlanta	—	Shreveport, La	86		
Keokuk, Iowa	84	St. Louis, Mo	91		
Key West, Fla	83	Mobile, Ala	86		
Madison, Wis	79	Vicksburg, Miss	91		
Leavenworth, Kas	87	Yankton, D. T	80		

Hauteur des eaux ordinaires de l'étiage (comme les plus basses).

Augusta	6.00	Louisville, Tenn	1.04
Cairo, Ill	7.00	Mobile, Orleans	12.00
Chalmette, O	7.02	Omaha, Neb	5.11
Davenport, I	3.03	Pittsburgh, Pa	1.02
Dubuque, Iowa	10.01	Shreveport, La	0.02
La Crosse, Wis	10.01	St. Louis, Mo	11.00
Leavenworth, K	7.01	St. Paul, Minn	9.11
Louisville, Ky	1.11	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	4.00	Yankton	—

Les chiffres du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUFAIR,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Que Schwab à Mlle Mary E. Shannon.
Jos Eder à Mme veuve Caroline Eder.
John Dunnemann à Mme Elizabeth Johnson.

Naissances.

Mme John Wolsch, un garçon, 13 sept.
Joseph Cousin, un garçon, 6 sept.
John H. McClellan, une fille, 12 sept.
John Mahaney, un garçon, 16 sept.
John Lynch, un garçon, 16 sept.
Henry Dunn, une fille, 14 sept.
Alfred Ross, une fille, 20 sept.

Décès.

Mme veuve Hilinde Rendolph, 56 ans, 403 rue Conti.
Harriet McGill, 4, 30 ans, 260 Dryades.
Kate Tucker, 29 ans, 65 South Liberty.
Mildred Dougherty, 6 mois, 107 et Calliope.
Emily Stewart, 40 ans, Corvillier.
Ephrosie Lattie, 1 mois, canal Marigny.
Margaret Harper, 78 ans, 413 Chemin du Bayou.
Kate Gant, c, 70 ans, Miro, près Commune.
Rose Walker, 35 ans, Aulle des Alliés.
Miss Catherine Sparling, 55 ans, Clara et Delaronde.
Mme Marie A Winchester, Magnolia et Gaines.
Anna C Blakes, 1 mois, 115 Madeville.
John Philippe Perrier, 6 ans, 79 Congress.
Victoria Mary Thomas, 1 an, Détre et St-Claude.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

F H Eager, Ghent, W C Ervin et dame, Geo Wardman, de lois de la cité, P D Neste et servantes, Miss Marie Langston, Miss J E Mills, Alexandria; Mark Sewell, ville, C H Williams, dame et fille, C B Keasley, m'sagerie, Texas; Frank Hunter, Alexandria; J W Hale, L Frankgraun, Opelousas; Sam Wolf, Opelousas; Jas Robinson, F H Ward, San Saba; J D Pautgnan, Jr, Beaumont; W S McCoskey et servantes, U S A; F Davis, N Y.

Cour criminelle de district.—A la section du juge Rosman, Edward Cahill est accusé de voies de fait; James Darlington, de port d'armes cachées; Morgan Carter, de vol.

James Flynn, John McDonogh, John Cain, James Graner Jno. et Abe Johnson, accusés de voies de fait; William Bates, de vol—ils sont déclarés innocents.

Thomas C. McHughe et C. R. Magee ne sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Il est été condamnés à une amende de $5

Cour du juge Mitternberger.—L'Hon. A. Sambola remplace provisoirement le juge Mitternberger.

T. E. McHughe, accusé de port d'armes; Calle Smith, de déchargé d'armes sur John Cuelliette; Thumaine Gantry, d'attaque à main armée, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Kate Coffey, convaincue d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Albert Marshall, accusé de voies de fait, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Ulger Dupart, prévenu d'avoir blessé Blaise Lousteneau, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Marie Sullivan, accusée de vol, a été envoyée en prison en attendant l'interrogatoire. Elle n'a pu donner un cautionnement de $250.

Cour du juge Davey.—Toney Lavère et Ferdinand Teisher, accusés de vol et d'attaque à main armée, ont été requis de donner un cautionnement de $1000 pour répondre de leur comparution.

Fred Hawkins, convaincu d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

James Martin, prévenu de vol, a dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Nelite et Sarah Martin, convaincues de bris de paix, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme Celia S Ries à Jacob Burkhardt, Jr., un terrain et bâtisses compris entre les rues Urquhart, Musique, Arts et Villeret, ayant 32 pieds de face à la rue Musique, sur 120 pieds sur la rue Urquhart.....$250

Henry Kuntz à Joseph E Whitmore, un terrain et bâtisses compris entre les rues Magnaine, Camp, Lyons et Bordeaux, ayant 30 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur.....$475

Succession de Marie Dedesse et Louis Aubian à Joseph Maumus, 1. Deux terraines et bâtisses, compris entre les rues Austerlitz, Constantinople, Levée et Jersey, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur 111 pieds de profondeur. 2. Quatre terrains et bâtisses compris entre les rues Water, Marengo, Levée et Constantinople, ayant chacun 25 pieds de face à la rue Water sur des profondeurs variant de 96 à 100 pieds. 3. Un terrain et bâtisses compris entre les rues Constance, Marengo, Maxine et Constantinople, ayant 29 pieds de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur. 4. Un terrain et bâtisses compris entre les rues Constance, Austerlitz, Magnaine et Cde. Taylor, ayant 25 pieds de face à la rue Magnaine sur 115 pieds de profondeur.....$2325

Wm Logan et Mme S A Donegan à Henry Hammerling, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Tchoupitoulas, Adèle, Rousseau et Josephine, ayant chacun 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur des profondeurs d'une vingt 168 à 184 pieds.....$4000

Henry Benit à Adam Schmidt, un terrain et bâtisses compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Ste-Anne et Dumaine, ayant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 60 pieds de profondeur.....$1500

Mlle Mary E et John Sean à William Doran, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Jackson, Howard, Philip et Freret, ayant chacun 27 pieds de face à la rue Philip sur 110 pieds de profondeur.....$300

Les condamnés au pénitencier.—M. Robert Brewster, shérif des cours criminelles, M. C. C. Cole, capitaine de la prison de parroisse, et plusieurs sous-shérifs, sont partis, hier matin, par le chemin de fer du Pacifique, pour Baton Rouge, où ils amènent les condamnés dont voici les noms:

Joseph Thomas, condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour sodomie.

C. Moore, Louis Patterson, Herman E. Poland, Fred. Mandeville et Fred. Williams, Abram Wilson et Max. Clayton, condamnés à un an de travaux forcés pour vol.

Louis Sambo, petit nègre, condamné à un an de travaux forcés, pour être entretenu dans un magasin et y avoir commis un vol.

Wm. Smith, condamné à un an de travaux forcés, pour avoir blessé quelqu'un.

George Labbé et James Belden en Garibaldi, condamnés à deux ans de travaux forcés, pour attaque dans une intention de vol.

L. C. Appel condamné à deux ans de travaux forcés, pour abus de confiance et détournements de mineures.

W. J. Roach condamné à deux ans de travaux forcés, pour attaque dans une intention de viol.

Alesk Thompson et Louis Monroe, condamnés à cinq ans de travaux forcés, pour avoir blessé quelqu'un.

En tout quinze condamnés, dont dix blancs et cinq de couleur.

LES DESORDRES DU 10 DU COURANT.

La mort de James Hawkins, c., tué, au No 337 de la rue Tchoupitoulas, tandis que le sergent Raynolds essayait de l'arrêter.

L'ENQUETE D'HIER—LES TEMOIGNAGES ET LE VERDICT.

L'enquête commencée à deux heures de l'après-midi, on s'est terminée qu'à six heures et demie du soir.

Le lecteur trouvera ci-après les dépositions que les jurés ont entendues.

JOHN SCULLY.—Je demeure au No 253 de la rue Magnolia.

Samedi dernier [il y a de cela une semaine] je conduisais un camion. Lorsque je suis passé au coin des rues Thalie et Tchoupitoulas, plusieurs nègres m'ont menacé. Il était huit heures du matin. Je ne connais aucun de ceux qui étaient dans la foule. Des femmes et des hommes m'ont lancé des pierres. La foule se composait de blancs et de noirs. Je ne sais rien de la mort de Hawkins.

WILLIAM MOLLOY.—Je demeure au No. 7 de la rue Magnolia.

Je me trouvais, il y a dix jours, dans un magasin d'épiceries de la rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Erato; il était dix heures du matin. Il se peut que l'heure ne fût pas aussi avancée. C'est une femme qui m'a fait observer qu'il devait y avoir quelque chose en face, car les groupes y étaient nombreux. Je me suis retourné et j'ai vu beaucoup de monde—des femmes et des hommes—qui paraissaient très excités. J'ai traversé la rue.

En arrivant près de la foule, j'ai vu le sergent Raynolds demeuré sur le dos, sur le trottoir; une femme de couleur était sur lui. Je suis parti. Je n'ai pas vu tirer sur quelqu'un mais j'ai entendu la détonation d'une arme. Je n'ai entendu une seule détonation.

JAMES GRANT.—Je demeure au No 204 de la rue Constance.

Je ne sais rien de ce qui s'est passé. Je suis arrivé dans le voisinage plus tard.

WILLIAM ANDERY.—Je demeure au No 112 de la rue Ste-Marie.

Je ne sais rien de la rixe. Avant le différend, j'étais dans le voisinage mais je ne l'étais pas lors de la rixe. Vers cinq heures, je suis rentré à l'endroit; j'y ai vu une foule qui semblait très excitée. Je ne me suis pas arrêté, j'ai continué mon chemin.

E. L. ISRAEL.—Je demeure au No 407 de la rue Carondelet.

Je ne sais rien de ce qui a eu lieu. Le matin du jour de la rixe, vers huit heures et demie, j'étais dans le voisinage du théâtre des Variétés. Il y avait là plusieurs personnes; il était dangereux d'y rester. Craignant qu'on ne me fît du mal, je me suis éloigné.

J'ai été sur les lieux après avoir appris que mes "drivers" avaient été attaqués qu'on leur avait jeté des pierres. Je n'ai vu personne en jeter. Les personnes qui étaient en face de la maison de "Harry" m'ont insulté lorsque je suis passé; elles ont crié: "Lancez-lui en à la tête!"

ANDREW DUNN.—Je demeure au No. 42 de la rue Calliope.

Le 10 du courant, entre neuf et dix heures du matin, je passais dans la rue Tchoupitoulas, entre Erato et Thalie. J'y ai vu un rassemblement. Le sergent Raynolds était couché sur le trottoir; il était entouré de monde. Avant cela, l'officier de police Gallagher et un nommé Charley Shannon ont poursuivi Hawkins, le défiant, jusque dans mes cours.

La porte en était fermée; le sergent Raynolds et d'autres agents l'ont brisée. Je les ai aidés à le faire. Lorsque le sergent est entré dans la cour, des hommes et des femmes se sont mis à le battre; je lui ont porté des coups de poêle et de chaudière. Le sergent leur a dit de cesser et de le suivre en prison, car il troublaient la paix; il s'est mis en dirigé vers le défunt et lui a dit qu'il était son prisonnier, de le suivre à la station.

Le défunt a commencé à insulter et à battre le sergent. Quand ils sont arrivés près de la porte, le sergent, pris de coups de pied au sergent, pris de "Jeu" mac, et l'a frappé au visage. Hawkins était sur le seuil de la porte; les domestiques ont essayé de la fermer. Hawkins était sur le trottoir et le sergent dans la cour. Le sergent avait un pistolet à la main; un malfaiteur a tenté de le lui enlever. Hawkins s'est précipité sur le sergent; c'est alors que le pistolet a été déchargé. J'ai entendu deux détonations. Je ne puis dire si d'autres personnes avaient des armes; la foule était trop nombreuse pour me permettre de voir. Je ne saurais reconnaître ceux qui avaient les intentions de violence.

R. JONES, c.—Je demeure au No 98 de la rue St-André.

Je suis officier de police du deuxième precinct.

Un samedi, entre huit et neuf heures du matin, je suis arrivé sur le théâtre des troubles. Je suis entré dans la cour où le tapage se faisait; j'y ai vu quatre officiers de police. Le caporal Feeney est venu, après, se joindre à nous. Je l'ai reçu l'ordre d'arrêter Hawkins. Quand nous sommes arrivés à la porte, il y avait beaucoup de monde dans la cour et hors de la cour. Les domestiques ont fermé la porte; nous l'avons brisée. Les domestiques nous enveyaient des pierres, qui nous ont blessés dans de tous côtés, des fenêtres et des barricades. Après avoir brisé la porte, nous nous sommes mis sur le trottoir; c'est là que Hawkins a frappé le sergent au visage et lui a donné des coups de pied à l'estomac. Il y a du deux détonations.

Après les coups de feu, nous avons été forcés de nous rendre à la station. Je ne peux dire exactement qu'il a déchargé l'arme. J'ai vu plusieurs personnes qui avaient des pistolets et des rasoirs. Lorsque je suis entré dans la cour, j'ai posé la main sur l'épaule de Hawkins et lui ai dit de venir avec moi à la station.

Des femmes lui ont crié: "Non, n'y allez pas, moures comme un homme!" Je suis passé de Hawkins a frappé le sergent et lui a donné des coups de pieds à l'estomac. Quand l'arme a été déchargée, Hawkins et le sergent luttaient. Tous ceux qui étaient dans la cour avaient des rasoirs, des couteaux et des bâtons.

ELIZABETH WATSON.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

(Elizabeth habite la maison où Hawkins a été tué. Elle est appelée d'être une de celles qui ont poussé à une émeute, le jour des désordres.)

J'ai vu tuer Hawkins; j'étais dans ma cour dans le moment. J'ai vu deux officiers qui luttaient avec Hawkins. Je ne m'entends dire: "Il faut nous suivre en prison."

Hawkins leur a répondu: "Pourquoi? Un des agents lui a dit: "Vous m'avez frappé;" Hawkins lui a répondu: "Ce n'est pas moi." Le sergent a dit à d'autres officiers sont entrés dans la cour; le sergent a, de la main gauche, saisi Hawkins au collet; il avait la main droite dans son poche; il lui a dit: "Venez, suivez-moi." Le sergent a tiré de sa poche un pistolet et, s'adressant à Hawkins: "Si vous ne venez pas en prison, mon enfant de g....., s'est-il écrié, je vous fera sauter la cervelle. Il a traité Hawkins jusqu'à la porte, puis a fait feu sur lui.

La première balle a frappé Hawkins au côté gauche, la seconde au front.

Je ne sais rester, dans la cour, qu'assez longtemps pour commencer mon trois enfants qui y étaient. De tous ceux que j'ai vus, le sergent seul était armé. Il y avait beaucoup de monde dans la cour. J'étais sur mon balcon et j'ai tout vu. De mon balcon, rien ne pouvait m'empêcher de voir ce qui se passait dans la cour. Je n'ai vu personne frapper le sergent; et on l'avait frappé, je l'entrais vu.

Hawkins ne demeurait pas dans cette maison, il était venu chercher du poisson auprès du colonisier. Il n'a rien dit, rien fait, mais il a refusé d'aller en prison. J'ai vu Robert Jones mettre la main sur Hawkins. Je n'ai pas vu Hawkins donner des coups de pied au sergent.

H. GALLAGHER.—Je demeure au No 485 de la rue Félicité.

Je suis officier de police du deuxième precinct.

Le matin du 10 du courant, entre huit heures et huit heures et demie, j'étais à l'entrepôt Thalie et Tchoupitoulas; j'ai vu des hommes et des femmes en face du No 337 de la rue Tchoupitoulas; je me suis approché d'eux et leur ai dit de ne rien faire; j'ai ajouté que s'ils persistaient à rester sur le trottoir, je les arrêterais.

Une des femmes a dit: "Ni vous, ni n'importe quel enf..... de g..... d'officier ne peut amener un de nous en prison." Je ne connais pas son nom, mais je pourrais la reconnaître. Je me suis avancé, je l'ai saisie au bras et me disposais à l'amener en prison, quand Hawkins s'est approché de moi et s'est écrié: "Mon enf..... de g....., vous ne pouvez amener personne en prison!" A ces mots, il a délivré la femme, et m'a frappé; n'est alors que je l'ai arrêté.

La femme s'est placée à quelques pas de nous. L'officier Shannon est venu à ma rencontre. Hawkins nous a traités jusqu'à la porte; il m'a serrés mon "billet"—bâton—et m'en a donné un coup sur côté. Le caporal Feeney et le sergent Raynolds se sont joints à nous. Dans la cour, Hawkins nous a dit: "G..d d...n" s'il irait en prison." Tandis que nous tentions Hawkins vers la porte, il a frappé le sergent au visage et à l'estomac; le sergent a tiré son pistolet de sa poche, le défiant à essayé de le lui arracher; le coup est parti tandis qu'ils luttaient.

Des personnes ont frappé le sergent et l'ont terrassé; c'est l'officier Shannon qui l'a relevé. Après la détonation, le sergent n'est conduit prisonnier entre les mains de ses agents, qui l'ont conduit à la station. Il y avait cent personnes dans la cour et près de deux cents dans la rue. Je n'ai vu aucune d'elles armée, mais elles avaient des pierres, des bâtons, des fer-blancs, etc. Je n'ai vu personne tirer sur Hawkins.

Le sergent a été renversé une ou deux fois sur le trottoir, où il a reçu des coups de pied à l'estomac. J'ai vu lancer des pierres à des "drivers."

W. H. PENNEY.—Je demeure au No 410 de la rue Thalie.

Je suis caporal de police.

Le 10 du courant, vers neuf heures du matin, j'étais, avec le sergent Raynolds, au coin des rues Thalie et Tchoupitoulas. Ayant vu l'officier Gallagher lutterent avec quelqu'un, en face du "Cook Shop", dans la rue Tchoupitoulas, près Thalie, j'ai couru vers lui. Lorsque je suis arrivé, on le poussait dans la cour; je suis entré dans la cour; les officiers Gallagher et Shannon tenaient un homme de couleur; j'ai en plus tard que c'était James Hawkins. J'ai saisi celui-ci au bras, il m'a repoussé; le sergent est alors arrivé et a commandé à Hawkins de le suivre en prison. (Le reste du témoignage est le même que celui des autres agents.)

Le premier coup de pistolet est parti tandis qu'Hawkins essayait d'arracher l'arme des mains du sergent; le second est parti ensuite que le sergent essayait de se relever après avoir été renversé. Hawkins était un homme très fort.

CHARLES W. SHANNON.—Je demeure au No 108 de la rue Fouchtr.

Le 10 du courant, j'étais un des officiers spéciaux nommés par le maire. Ce jour-là, vers neuf heures, j'étais au coin des rues Tchoupitoulas et Thérèse; j'y étais avec le caporal Feeney et le sergent Reynolds. Je leur ai dit qu'il allait de ce côté (en leur désignant l'endroit); Gallagher, tient une femme prisonnière." Avant mon arrivée, un grand nègre s'est placé entre l'officier et la femme, qu'il a résolu à délivrer. Nous l'avons arrêté; il était si fort, qu'il nous a entraîné dans la cour.

Les femmes sont alors arrivées; elles avaient toute espèce d'instrumens de cuisine. Des hommes ont crié à Hawkins, quand on a voulu l'arrêter: "Meilleur pas, tues plutôt l'enf..... de g..... de blanc!"

[Le reste de la déposition s'accorde avec les témoignages des autres officiers.]

W. C. PHILMORE, c.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

(La témoin est propriétaire du "Cooking Shop" où la rixe a eu lieu.)

Samedi matin, vers neuf heures, j'étais chez moi; j'entrevoyais. J'ai vu Hawkins qui entraînait par la porte, suivi d'officiers de police; je ne suis levé et j'ai été à la porte. Les agents ont entraîné Hawkins et lui ont dit: "Vous êtes l'homme que nous cherchons;" Hawkins leur a demandé pourquoi ils le chercheraient, car il n'avait rien fait; le sergent lui a répondu: "Venez, mon enf..... de g..... nimes je vous brûlerai la cervelle."

Près de la porte, j'ai entendu une détonation et j'ai vu la lumière du pistolet qui était sur mains du sergent. En passant près de mon porte, le sergent a levé la main et a fait feu. Ma chambre est à une distance de quatre pieds de la porte d'entrée. Il n'y avait pas plus de quatre officiers et deux femmes; aucune pierre n'a été lancée dans la cour. Je n'ai pas entendu Hawkins dire quoi que ce soit. J'ai vu un homme de couleur qui avait un bâton, l'agiter à la face de Hawkins. Je suis persuadé qu'il n'y avait personne armé de bâtons, de pierres ou d'ustensile de cuisine. Hawkins était un homme très fort.

AMANDA COLEMAN, c.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

Le 10 du courant, vers 10 heures, j'étais assise en face de ma porte; j'habillait mon enfant; j'ai entendu quelqu'un s'écrier: "Il faut que vous me suivies en prison." Le sergent Raynolds est arrivé sur les lieux et a dit à Hawkins: "Mon enf..... de g....., suivez-moi;" puis il a tiré de sa poche un pistolet et a fait les deux feu sur Hawkins; une des balles a frappé Hawkins au côté, l'autre au front.

L'officier Jones a frappé Hawkins.

Il n'y avait pas plus de cinq à six personnes présentes. Il n'y a pas eu de tapage dans la cour, ce jour-là; au contraire, elle a toujours été tranquille. Hawkins n'a pas donné de coups de pieds au sergent.

OCTAVIA MCCORMACK, c.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

Le 10 du courant, vers 10 heures du matin, j'étais dans ma cour; j'ai vu trois officiers qui voulaient amener Hawkins à la station.

(Le témoignage d'Octavia ne diffère pas de celui d'Amanda Coleman.)

AUGUSTUS SMITH, c.—Je demeure au No 36 de la rue Constance.

Le 10 du courant, vers neuf heures, j'ai vu un officier entrer au "cook Shop" de Philmore pour arrêter une femme. Il y a eu rixe; les officiers ont essayé d'arrêter Hawkins et de l'amener dans la rue. Hawkins n'a rien dit; le sergent et Hawkins se sont collettés; lorsqu'ils sont arrivés à la porte, j'ai entendu une détonation.

Entre le premier et le second coup de feu, j'ai entendu le sergent s'écrier: "Mon enf..... de g....., il faut que vous venies en prison." C'est après ces paroles que la seconde détonation a eu lieu. Je n'ai pas vu la personne qui a déchargé l'arme. Le sergent avait un pistolet à la main. Il n'y avait pas plus de trois femmes de présentes. Il n'y a pas eu de tapage dans la cour. Hawkins n'a rien dit et n'a offert aucune résistance.

Le jurí a rendu le verdict suivant:

"Le mort a été causée par une blessure faite, par une balle de pistolet, à la tête, le 10 du courant, entre huit heures et demie et neuf heures et demie du matin, au No 337 de la rue Tchoupitoulas. Nous déclarons que Farmo était aux mains de Thomas Reynolds, tandis que le défunt, James Hawkins, résistait à une arrestation.

Le jurí se composait de MM.

J. D. Donovan,	J. Dreyer,
N. J. Thereon, c,	Thomas Baker, c,
	T. J. Kelleher.

Le bureau de santé s'est réuni, hier soir, et, après avoir adopté des résolutions qui expriment les profonds regrets que la mort du Président Garfield a causés en Louisiane et dans toute l'Union, il s'est ajourné en témoignage de respect pour la mémoire du premier magistrat, dont le pays déplore la perte.

Paragraphes—Le Plaisire Social Club vient d'élire M. James Beauregard président, Mlle D. Blanchard vice-présidente, M. M. Thomas trésorier, Mlle M. P. Vienne archiviste, M. F. Rodney secrétaire aux finances, Mlle Vienne a eu les honneurs de la réélection.

—A la cour civile de district, la succession de Damien Vives est ouverte: Victoria Morney, Chas B et Mary A. Butler demandent l'émancipation.

—Jane Webb, que William se de l'avoir insulté et d'avoir brisé la porte de sa résidence, a été déchargé à la station du huitième district.

—Des individus sont entrés, hier matin, entre 3 et 4 heures, aux épaves du deuxième district; il en est résulté un malet et une vache.

—Joseph Melon, c., a été arrêté à l'encaigneur Donaldson et Franklin, pour ivresse et bris de paix.

—Jos Sancho, petit garçon de quinze mois, fils de M. Charles Sancho, demeurant au coin des rues Ste-Anne et Bourgogne, et jouant à l'encaigneur, a été renversé par le car No 17 de la ligne de la rue Dumaine, et légèrement blessé à la tête et au sang. M. Sancho, père du malheureux enfant, est accouru sur les lieux et a ramené l'enfant qui, peu après, a reçu les soins d'un médecin.

—Une demoiselle âgée de vingt-un ans est morte, jeudi soir, à onze heures, à l'Hôpital de charité, où elle avait été admise quelques heures auparavant. La cause du décès est attribuée à des médicaments que lui avaient administrés Wm Smith, et se femme, personnes de couleur, dans un but d'avortement. Smith et sa femme ont été arrêtés.

—Marie Sullivan, que F. N. Gray accuse de vol de vêtements, a été arrêtée à cinq heures, a été arrêtée à l'encaigneur Canal et Passage de la Bourse.

—F. E. McHughe a été arrêté au No 32 de la rue Royale, pour port d'armes cachées.

—Un cheval attelé à un "wagon" appartenant à M. Geo. Liedelin, a pris peur et a pris le mors aux dents au coin des rues Tchoupitoulas et Adèle; il s'est heurté, près de la rue Quatrième, contre une des charrettes de M. Delpit et l'a renversée; le "driver", M. C. Lo..., a été jeté sur le cheval, qui reçu de légères contusions. Le cheval de l'autre véhicule a continué sa course. A l'encaigneur Tchoupitoulas et Washington, il s'est heurté contre le "car" No 22, qui a été légèrement endommagé. On a envoyé à arrêter Fantinal à l'encaigneur Washington et Levée, où l'on s'est aperçu qu'il avait au côté droit une blessure qu'on avait été obligé de faire aux brancards du wagon.

—Un feu occasionné par un cigare qu'on avait jeté sur le balcon de la maison No 174 de la rue Septième, a été promptement éteint. Les réparations coûteront une trentaine de piastres.

—Albert Marshall, c., accusé d'avoir battu Wm. Billings, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue du Canal.

—Anderson Harry, c., a été envoyé à l'hôpital, de la station du cinquième precinct.

—James Clary a été arrêté au coin des rues Espagne et Levée, pour ivresse et attaque à main armée.

—M. Alexandre Beauregard, c, que M. H. A. Chrétien accuse de bris de paix, a été arrêté dans la rue Dauphine entre Kerlerec et Bagatelle.

—Johanna Mitchell a été envoyée, hier matin, à dix heures, à l'hôpital, de No 63 de la rue Race.

—Un cheval attelé à la charrette de l'asile des orphelins allemands, a pris le mors aux dents, dans la rue du Camp; on a réussi à l'arrêter à l'encaigneur Robin. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Fred Hawkins, c, prévenu d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été arrêté à l'encaigneur Gaiennié et Annonciation.

—Nellie Martin, c., que M. J. S. Hedgins accuse d'avoir essayé de lui faire accepter un billet contrefait de dix piastres, et Sarah Martin, accusée d'être sa complice, ont été arrêtées au coin des rues Rampart et Clara.

—Lizzie Watson et Joe Deanio, tous deux de couleur, ont été arrêtés par ordre du recorder Dufour. Le sont accusés d'avoir poussé à une émeute.

—La police n'a pu découvrir qui avait dérobé un revolver dans la rue Franklin, près du Nouveau Canal.

—Un individu est entré, en plein jour, dans la résidence de M. Marks, au No 212 de la rue du Camp, et a enlevé, d'une chambre qui fait face à la rue, une chaise à bras évaluée à quatorze piastres.

—Trois petits nègres ont dérobé l'étal de Mme Berthelose, au marché Claiborne, dans le premier district. Ils en ont emporté un sac de choux valant deux piastres et demie.

—M. Peter Bernard, capitaine de la goélette "Mocking Bird" amarrée au Nouveau Canal, en passant dans la rue Penn, entre Perdide et Pauline, a été assailli par deux individus qui lui ont pris six à sept piastres, tout l'argent qu'il avait sur lui. Les malfaiteurs ont disparu dans l'obscurité. Quelques heures plus tard, ils ont été arrêtés; ce sont les nommés Doney Lewers et Ferdinand Tasher.

—Entre dix et onze heures du soir, M. Edward Connelly, officier particulier de la goélette "Emma" amarrée dans le nouveau canal, a vu un nègre sortir de la goélette, emportant des meubles que "l'Emma avait voyne comme frêt; l'agent l'a poursuivi, mais disparu avant qu'il ne pouvait pas l'arrêter, il s'est hâté de lui envoyer une balle de pistolet. Le nègre s'est enfui, laissant derrière lui les objets volés.

—A onze heures et demie du soir, deux nègres ont attaqué Ed. McCabe, petit garçon, au coin des rues Howard et Prytania et tandis qu'un d'eux le serrait à la gorge pour l'empêcher d'appeler du secours, l'autre lui a introduit la main dans les poches, mais il n'y a trouvé qu'un mouchoir de soie et dix sous, qu'il a pris. Les deux voleurs se sont échappés. L'enfant est resté sur le trottoir.

—Samuel Meuthes et Annie O'Bill, domiciliés au No 252 de la rue Gravier, se sont assis malades après avoir mangé des cerises qui étaient dans une boîte ouverte depuis samedi dernier. Le Dr Dery, attaché à l'hôpital de charité, leur a donné les soins nécessaires. Il a déclaré que c'était un empoisonnement. Les malades sont maintenant hors de danger.

—Hier matin, à neuf heures, un incendie a éclaté dans le résidence de Mme Lynch, No 47 de la rue Dauphine. Un pétrinière à un morceau de bois qui est tombé sur le plancher près d'une vieille cheminée. Les flammes ont été éteintes avant qu'il y ait un bassin de donner l'alarme. Les réparations coûteront une cinquantaine de piastres.

—Dans les vingt-quatre heures écoulées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 37 arrestations, dont 5 dans le premier district, 7 dans le deuxième, 9 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 5 dans le cinquième, 2 dans le sixième, 1 dans le septième, 1 dans le sous-septième, 1 dans le huitième, 3 dans celui du Port, 1 dans celui des faubourgs.

—On voyait hier la carcasse d'un mouton dans la rue Troisième, près Howard, et celle d'un chien dans la rue Washington, près Dryades.

—Ulger Dupart, c., est un jeune homme blanc qui vraisemblablement a une ancienne querelle se sont rencontrés au coin des rues Annette et St-Bernard. Dupart a eu raison a tiré de sa poche un tourne-vis; il allait frapper son adversaire quand M. Bernard Lousteneau, employé au magasin d'épiceries de celui-ci, s'est jeté entre eux; le coup destiné au jeune homme a frappé M. Lousteneau au côté. La blessure, quoique assez douloureuse, n'est pas grave. Dupart s'est enfui; quelques heures plus tard il a été arrêté.

—Kate Green a été écroulée à la station du deuxième precinct. Mme Victoria Bradley, domiciliée au No 327 de la rue Carondelet, l'accuse de lui avoir volé du linge évalué à vingt-cinq piastres.

—Hier matin, une enfant de M. Geo. L. Horton s'est cassé le bras en tombant d'un tabouret, à la résidence de son père; elle a reçu les soins du Dr Geo. W. Lewis.

Dans un conseil d'administration de chemin de fer.

Les actionnaires sont en séance.

On discute le moyen d'obvier aux rencontres fréquentes des trains en marche. Ce moyen serait très coûteux.

—Permettez, demande Pun des actionnaires, à combien en moyenne revient à la compagnie la mort d'un voyageur?

—A tant.

Amusité il se livre à de nombreux calculs.

—Messieurs, dit-il après avoir terminé, je ne doute pas de votre résolution. Le moyen qu'on vient de proposer pour empêcher les accidents coûterait beaucoup plus cher que les malheurs accidents. Il n'y a pas à discuter.

Entre cochers de fiacre.

—Toujours de Peau!

—Oui; mais n'oublie pas que c'est l'eau qui fait grossir le raisin.

—L'eau!..... Eh bien! ça m'embête ce que tu me dis là!

Dans un restaurant.

Un aspirant commissaire est à une table depuis une demi-heure et ne mange pas plus occupé de lui que s'il n'existait pas.

Voyant passer le patron:

—Monsieur, lui dit-il de sa voix la plus douce, quel est le garçon qui sert... ou plutôt qui ne sert pas de ce côté?

Décédé hier, à dix heures du soir, à l'âge de 26 ans 1 mois et 15 jours, LOUIS BEILLE BOURCHE, natif de France. Les amis et connaissances des familles Beaubeau, Mahoney et de son frère adoptif, le Révd. Père Chaguin, s'unissent aux membres des Conférences de St-Vincent de Paul, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa demeure résidence rue Robertson, entre Union et Française.

Charbon.—Si les rumeurs ne sont pas démentie par la Chambre de la spéculation, il est sérieusement à craindre que nous ayons disette de charbon à la Nouvelle-Orléans après y avoir eu disette de glace. Jusqu'à tout récemment on nous nous n'ajoutions pas foi à la rareté probable de ce combustible sur notre marché, mais l'unanimité des négociants en charbon et des personnes bien renseignées à nous l'affirmer dissipe nos doutes à cet égard et nous fait presque un devoir d'en prévenir nos lecteurs. Le prix du charbon est déjà bien élevé; il le sera bien plus, avant longtemps, et c'est là, croyons-nous, une considération assez importante pour décider quelques-uns à ne pas encore fait son achat pour l'hiver prochain, à le faire sans plus tarder. Les négociants en charbon sont nombreux en ville; il en est que nous connaissons mieux que d'autres et que nous recommandons au patronage public d'autant plus volontiers que nous les en savons dignes. De ceux-là sont MM. Desforges, Montagnet et Cie., faisant le commerce de charbon depuis bientôt d'années et possédant naturellement une expérience profitable à leurs clients et à eux tout à la fois.

M. Desforges revient de Pittsburg où l'avaient appelé ses affaires. Ce voyage lui a permis de s'assurer d'un approvisionnement de charbon assez abondant pour que sa maison soit en mesure de faire face à toutes ses contrats et à en souscrire de nouveaux. Encore une fois insistons-nous auprès des familles sur la présente nécessité de se pourvoir le plus tôt possible leur charbon, et les engageons-nous à mettre à profit les prix actuellement modiques et les conditions avantageuses de la maison susnommée.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Prestation solennelle du serment. Adresse d'inaugauration.

Washington, 22—Le Président prend actuellement le serment d'office dans la Salle de Marbre du Capitole, en présence des membres du cabinet, des juges de la cour suprême, de quelques sénateurs et membres de la chambre des représentants